

Mairie de CHENECEY-BUILLON
14 Grande Rue
25440 CHENECEY-BUILLON

Compte Rendu CONSEIL MUNICIPAL **Mercredi 23 janvier 2019 -20H30**

Absents excusés: Mr DECAS, Mr LAUZET, Mr GAUTHIER Jerome

Secrétaire : Mme LEGER

1. Urbanisme
 - DP : Mr et Mme GUERDER, Route d'Epeugney Agrandissement porte fenêtre et fenêtre
 - DP : Mr GAUTHIER Jérôme : Granges Mathieu : Changement toiture Hangar
2. CCLL : Transfert des compétences eau et assainissement (étude)
 - Un état des lieux financier de l'exercice des compétences a été effectué par le cabinet KPMG
 - Possibilité de décaler le transfert obligatoire des compétences eau et ou assainissement des eaux usées au 1^{er} janvier 2026 : ces compétences seront obligatoirement transférées au 1^{er} janvier 2020 sauf si avant le 1^{er} juillet 2019 au moins 25% des communes membres de la CCLL représentant au moins 20% de la population totale s'opposent à ce transfert
3. CPEPESC : Demande de subvention 2019-
 - Le conseil se prononce pour une subvention de 500 euros.
 - Délibération unanimité
4. *Crédit budgétaires et investissements 2019*
 - *Ouverture de crédits au 1/4 de l'investissement 2018 avec ventilation par chapitre*
 - *Délibération : unanimité*
5. Intervention diminution dotations de l'Etat 2018
 - Perte de DGF pour 2018 : 22 635 euros
 - Intervention de Mr le Sénateur LONGEOT auprès de Mr EME, directeur de la DGFIP de Besançon : une rencontre a été organisée avec le maire
 - Intervention de Mr le Sénateur LONGEOT auprès de Mr le Président de la CCLL : la perte de dotation de solidarité rurale est importante compte tenu de la perte de l'éligibilité à la part cible de cette dotation/
 - La Commune ayant rejoint une intercommunalité plus riche au 1^{er} janvier 2017 que celle de QUINGEY, se voit attribuer une quote part de la richesse de cette interco plus élevée que précédemment, ce qui pénalise la commune de CHENECEY BUILLON

- Mr le Pdt de la CCLL compte revoir en 2019 le pacte financier de l'interco avec la commune pour rétablir un certain équilibre

6. *Création piste forestière : ouverture des offres avec l'ONF : Choix de l'entreprise*

- JC BONNEFOY : 50 776,50 euros
- SARL DROMARD : 31 389 euros
- TP MOUROT : 23 145,50 euros
- TPA DODANE : 26 867 euros
- TP GUINOT : 47 651 euros
- TP CLERC : 21 927 euros
- *Entreprise retenue TP CLERC*
- *DELIBERATION : Unanimité*

7. Devis abattage des peupliers le long de la Loue

- 2 offres
- EURL GAVIGNET : 4 500 euros HT pour abattage 13 peupliers et broyage des branches
- Parcs et Jardins : 6 804 euros
- Choix de l'entreprise EURL GAVIGNET

8. *Affouage : réunion d'information ONF, Tarif et choix des Garants*

- 27 affouagistes
- Réunion avec Mr BORDAS de l'ONF le 5 février à 19H en mairie
- Prix de la portion d'affouage 40 euros
- Garants : Mr GUYONNEAU, MR MAGNIN, MR GAUTHIER Bernard
- Tirage de l'affouage le samedi 9 février à 11H
- *DELIBERATION : Unanimité*

9. Dispositif vigilant citoyen présenté par le lieutenant COVIN au conseil de décembre 2018

- Délibération : Unanimité

10. Système d'information à la population ILLIWAP

- Il s'agit d'une application innovante qui permet à la commune de diffuser des informations ou de relayer des vigilances et des alertes aux habitants sur leur smartphones. Illiwap est disponible 24/24 et 7/7
- *DELIBERATION : Unanimité*

11. Déploiement de la fibre FTTH

- La fibre sera déployée sur la commune en 2019 par le syndicat du Très Haut Débit du Doubs
- Le très haut débit sera commercialisé fin 2019 aux particuliers

12. Encaissement de 4 chèques de 30 euros pour les accompagnants au repas des aînés

- Délibération : Unanimité

13. Divers

- Arrêté de catastrophe naturelle lié à la sécheresse : la commune adresse une demande aux services de l'Etat afin de permettre l'indemnisation des citoyens ayant eu des dégâts sur leurs maisons ou dans leurs jardins sur leurs arbustes. (voir avec sa police d'assurance)

- Incident école de Charnay : un courrier cosigné par l'ensemble des maires sera adressé aux parlementaires concernant les effectifs importants par classe
- Problème récurrent de divagation de chiens sur la voie publique
- Problème de stationnement devant la fontaine, devant le portail de la boulangerie, voiture tampon : des courriers seront à nouveau adressés aux personnes concernées et information à la gendarmerie. Des mesures seront engagées.
- Grand débat : le Maire rappelle qu'un cahier de doléances est disponible en mairie. La salle de la mairie peut être demandée pour l'organisation de débats citoyens.
- La barrière du point de vue sera prochainement réparée par l'entreprise CLEMENT

Fin de la séance : 23 heures 20

**Le Maire,
Laurence BREUILLOT**

